



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 21 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	16

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Monsieur ENGEL, Monsieur BENOIST, Monsieur BLAIZOT, Madame LANGLAIS, Monsieur BRIAS

Absents excusés : Madame MOULIN a donné pouvoir à Madame CARPENTIER
Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

25-018 VOTE DES RESTES A REALISER DE 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la commission plénière du 6 mars 2025,

Considérant que les restes à réaliser en dépenses sont des engagements juridiques donnés à des tiers qui découlent de la signature de marchés, de contrats, de conventions ou de bons de commande, et qui n'ont pas encore fait l'objet de mandatement sur l'exercice 2024 qui vient de s'achever mais qui donneront obligatoirement lieu à un début de paiement sur l'exercice 2025.

Le montant des restes à réaliser 2024 est :

Section d'investissement : 169 075,75 € TTC

Section de fonctionnement : 0,00€ TTC

Soit un cumulé de restes à réaliser pour l'exercice 2024 d'un montant de 169 075,75€ TTC.

VOTE : POUR : 16

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

Accusé de réception en préfecture
014-211400668-20250327-25-018-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception préfecture : 01/04/2025


